

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abdelhamid Ben Badis Mostaganem
Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de lettres et langue française



UNIVERSITE
Abdelhamid Ibn Badis
MOSTAGANEM

Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master

Didactique du FLE et français sur objectifs spécifiques (FOS)

THEME

Le programme appliqué, le manuel scolaire et le travail de l'enseignant en classe sont-ils suffisants pour initier et faire apprendre le français aux élèves de troisième année primaire ?

Réalisé par :

BOUKREDIA M'hamed

sous la direction de :

M. BELAOUF Mohamed

Année universitaire : 2015/2016

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail tout d'abord à : mes enfants qui m'ont soutenu et encouragé tout au long de mes études avec tant de patience, de tendresse et de sacrifice.

A

Mes frères et sœurs

A

Tous mes amis et collègues qui ont contribué par leurs encouragements à l'achèvement de ce projet.

Et à tous ceux que j'ai oubliés et qui méritent d'être cités.

Remerciements

Je tiens à remercier d'abord Allah, clément et miséricordieux de m'avoir donné la santé, le courage et la patience pour venir à bout de mes études de Master.

Puis je remercie chaleureusement mon professeur encadreur qui m'a suivi et porter des corrections précieuses à ma recherche.

Je remercie également mes professeurs du département de Français qui ont enrichi mes connaissances didactiques.

Ma profonde reconnaissance va envers mes collègues les professeurs de Français des écoles Mahmoudi Salah et Benguedache Habib pour leurs collaborations et précieux conseils sans oublier bien sûr les élèves qui m'accueillaient avec une grande joie.

Je n'oublierai jamais de remercier assez mon frère et ami Abdelkader LATRECH qui m'a vraiment aidé à réaliser cet humble travail.

Enfin, je remercie ma chère famille ma femme et mes enfants pour leurs encouragements et soutien pour l'achèvement de cette aventure.

L'école sur mesure.

Lorsqu'un tailleur fait un vêtement écrirai-je en 1905, il l'ajuste à la taille de son client et celui-ci est gros ou petit, il ne lui impose pas un costume trop étroit sous prétexte que c'est la largeur correspondante, dans la règle, à la hauteur. Le cordonnier qui fait un soulier commence par tracer sur un papier les contours du pied qu'il doit chausser et il en note les particularités, voire les malformations. Le chapelier adapte ses couvre-chefs en même temps à la forme et à la dimension des crânes.

Au contraire, le pédagogue habille, chausse, coiffe tous les esprits de la même façon. Il n'a que du tout fait et ses rayons ne contiennent pas le moindre choix. Quelques numéros de grandeur, c'est vrai, mais toujours la même coupe ! Aussi, parmi les élèves de nos classes, on voit- on qui sont noyés dans les replis d'un programme immense pour leurs faibles aspirations et leurs capacités problématiques et s'empêtrent à chaque pas dans les basques trainantes de cet uniforme qu'ils ne parviennent à remplir ni jusqu'en haut, ni jusqu'en bas, tandis que d'autres sont enserrés dans une discipline trop étriquée qui empêche le juste développement de leur personnalité intellectuelle ou morale, en sorte qu'ils ne peuvent se permettre un mouvement sans faire sauter quelques boutons.

Pourquoi n'a-t-on pas pour l'esprit les égards dont on entoure le corps, la tête, les pieds ?

EDOUARD CLAPAREDE.

« Quiconque cesse d'apprendre est vieux à vingt ans ou quatre vingts ans. Quiconque continue d'apprendre est jeune. La chose la plus importante dans la vie est de garder son esprit jeune. »

Je me suis inspiré de cette citation pour reprendre mes études à 52 ans.

Sommaire :

Introduction générale 06

Aperçu sur l'enseignement du Français au cycle primaire 08

Cadre théorique :

Chapitre 1 : Le programme appliqué

1- Oral 13

a- Réception (écouter/comprendre)

b- Production (parler)

2- Ecrit 14

a- Réception (déchiffrer et comprendre)

b-Production (écrire)

Chapitre 2 : Les objectifs du programme

1- Objectifs de l'enseignement du Français au primaire 15

a- Compétences transversales

2- Profil d'entrée 17

a- Au plan psychologique

b- Au plan pédagogique

3- Profil de sortie 18

a- A l'oral

b- A l'écrit

Chapitre 3 : Finalités et buts de l'enseignement du Français

Cadre pratique :

Chapitre 1 : Présentation du manuel scolaire..... 20

1-Structure du manuel 22

a- Projet 1

b- Projet 2

c- Projet 3

2- Thèmes et illustrations 23

a- Les thèmes

b- Les illustrations

3- Structure des séquences dans le projet 24

a- Pour travailler à l'oral

b- Pour travailler en lecture

c- Pour travailler à l'écrit

4-Tableau des contenus 26

Chapitre 2 : Contenus

| | |
|--|----|
| 1- Apprentissage linguistiques | 27 |
| a- Correspondance phonie/graphie | |
| b- Grammaire | |
| c- Lexique | |
| 2- Projets et activités possibles | 30 |
| a- Proposition de projet | |
| b- Proposition d'activités à l'oral et à l'écrit | |
| c- Proposition de supports et thèmes | |

Introduction générale

L'école est le terrain principal des acquisitions et de l'apprentissage. Elle éduque et forme les générations futures pour un meilleur avenir. L'enseignement des langues étrangères dans nos écoles, notamment le français, vise essentiellement à développer chez l'apprenant la maîtrise de cet idiome pour des fins communicatives selon les finalités institutionnelles. L'école doit permettre à l'apprenant la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères car le premier but de cet enseignement est d'apprendre à parler donc de communiquer. Ce qui va permettre aux apprenants d'être en contact avec autrui en développant chez eux un esprit de tolérance de respect de l'autre et une compétence interculturelle et interpersonnelle.

La troisième année primaire constitue pour les apprenants la première année d'enseignement et d'apprentissage de la langue française comme langue étrangère. Elle constitue le point de départ pour une meilleure découverte et connaissance de cette langue considérée étrangère. A ce stade de l'apprentissage, l'enseignant vise essentiellement deux objectifs fondamentaux : la construction de la langue sur les axes phonologiques, morphologiques et morphosyntaxiques à des fins de communication. Durant cette année, l'apprenant construit conjointement ses apprentissages à l'oral et à l'écrit. Le programme de troisième année vise essentiellement la mise en place d'un stock lexical structuré puis la maîtrise de faits de langues fondamentaux et enfin l'acquisition d'un savoir lire (par l'articulation du code et du sens) et d'un savoir écrire (activités d'écriture et productions de courts textes).

En troisième année primaire, l'apprenant découvre pour la première fois une langue étrangère qui est le français. Il constate qu'elle est très différente de sa langue maternelle. Elle commence du côté gauche et compte vingt six lettres. Cette langue, il la connaît par le biais de ses parents, de ses grands parents et de son entourage. La première idée qu'il se fait sur elle, c'est la langue du colonialisme qui a usurpé les biens de son pays. L'intervention de ses parents, de son entourage et surtout de son enseignant sont très nécessaires. L'enseignement du français devient une contrainte, vu les relations économiques, financières et sociales qui nous lient à la France. On compte des milliers de compatriotes qui vivent à l'hexagone et l'Algérie dispose d'un nombre important de personnes qui maîtrisent le français ce qui fait de ce dernier la première langue. A cet effet, il devient primordial d'accorder encore plus d'intérêt à cette langue considérée comme un butin de guerre.

Motivation et naissance de l'idée.

Vu l'importance de cette période (troisième année primaire) dans le cursus de l'apprenant pour découvrir, connaître et apprendre le français, l'idée m'est venue de choisir la problématique suivante : **le programme appliqué, le manuel scolaire et le travail de l'enseignant en classe sont-ils suffisants pour initier et faire apprendre le français aux élèves de troisième année primaire ?** L'ajout d'une année en cycle moyen à partir de l'année 2003 et l'introduction de langue française en troisième année primaire 2006/2007 impliquent l'élaboration d'un nouveau programme et la production de nouveaux manuels scolaires. Tous ces changements qui cherchent à donner à la langue française ce qu'elle mérite, ont certes perturbé l'enseignant et ils ont désorienté l'apprenant mais ils ont vraiment contribué à donner au français son véritable statut. Des séminaires, des stages et des journées de formations ont été organisés par la tutelle pour mieux préparer le personnel pédagogique à appliquer ces nouveaux programmes et faire profiter l'apprenant du contenu du nouveau manuel scolaire. Dans cette recherche, nous voulons nous approcher du monde des enfants ,cet univers de vie, de solidarité de rêve et d'imagination dans lequel les apprenants travaillent de bon cœur sous la direction de leur enseignant, tout en sachant que dans ce palier (primaire) que l'apprenant acquiert une langue étrangère le français qui lui permettra non seulement de communiquer et d'accéder à la culture française et de comprendre le monde dans lequel il vit. A ce titre **Dalila Morcelly dit** : « l'enseignement d'une langue étrangère permet généralement de répondre à deux types de besoins, un besoin culturel et un besoin communicatif large ».

MORCELY Dalila, le français dans la réalité algérienne (thèse de doctorat université René Descartes 1988.

Aperçu sur l'enseignement du français au cycle primaire :

L'enseignement-apprentissage de la langue française en Algérie a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif. Dès lors, pour situer les fondements de ces changements, en apprécier la pertinence et en mesurer l'ampleur, il est indispensable de considérer la discipline dans la dynamique générale qui anime actuellement l'École algérienne.

Pour cela en mai 2000, une Commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE) fut installée connue sous le nom de Commission Benzaghou, du nom de son président, elle était composée d'universitaires, de pédagogues et de représentants de différents secteurs d'activités ou de la société civile. Sa vraie mission ne se limitait pas aux programmes et méthodes d'enseignement mais portait sur la totalité du monde scolaire : organisation des structures éducatives, architecture des cursus, statuts des enseignants, interactions avec l'université et la vie active, intégration au nouvel environnement économique, social et culturel, etc. La commission s'appliqua dans un premier temps à dresser un état des lieux, fondé en grande partie sur des missions de terrain et des auditions des divers acteurs ou utilisateurs. Des conclusions et recommandations ont été transmises à une nouvelle instance, la Commission nationale des programmes (CNP) dont dépendaient les Groupes spécialisés de disciplines (GSD) chargés de traduire les nouvelles orientations sous forme de programmes, d'outils pédagogiques et de manuels scolaires.

Au plan des langues, le travail de ces structures *ad hoc* s'est inscrit dans les besoins de la nation et la société à apprendre et la maîtrise des langues étrangères aux élèves dès leur jeune âge une ou deux langues étrangères de grande diffusion

Cela les dotera des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force

Cette démarche a souvent été mise en relief par les médias. La focalisation sur les langues étrangères pouvait se justifier dans la mesure où la volonté d'ouverture ainsi exprimée constituait une rupture marquée avec le système éducatif précédent. Cela explique sans doute qu'elle ait été perçue et considérée comme un symbole de changement dépassant le seul cadre scolaire, au moment où l'Algérie, après une décennie tragique, revenait sur la scène diplomatique et s'engageait dans un processus d'intégration économique internationale.

Les langues étrangères étaient considérées jusque-là, comme les parents pauvres de l'enseignement. Cela se vérifiait dans les pratiques au sein des établissements où l'intégration

de ces matières dans les emplois du temps se faisait en dernier lieu, au point que les enseignants les qualifiaient familièrement de « matières bouche-trous ». Par ailleurs, ces disciplines ne jouissaient d'aucun « prestige » auprès des élèves et de leurs parents. Ce n'est qu'en 1992, par exemple, que le français fut rétabli aux épreuves du baccalauréat des séries Sciences de la nature et Sciences exactes après une interruption de près de sept ans, d'autant plus dommageable qu'à l'université, de nombreuses filières dispensaient – et dispensent encore – leur enseignement en français (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, architecture, école vétérinaire, polytechnique, etc.).

Avant la réforme, le français jouissait néanmoins, avant la réforme, d'un statut relativement privilégié. Son enseignement débutait alors en quatrième année primaire tandis que l'anglais n'était introduit qu'en deuxième année de collège et l'allemand ou l'espagnol, en deuxième année de lycée. La réforme a conservé au français ce statut de première langue étrangère, compte tenu du facteur historico-linguistique et de ses éléments les plus évidents : un usage répandu du français dans l'économie et la société algériennes, la présence en France d'une forte communauté algérienne, de nationalité ou d'origine, le volume et l'intensité des échanges bilatéraux de tous ordres.

Le français a été considéré au sein de l'ensemble des langues étrangères et ces dernières, en relation avec les langues nationales, objet bien entendu d'une attention particulière à travers la rénovation de l'enseignement de la langue arabe qui conserve son primat et l'introduction du tamazight à l'école primaire.

Des changements sont introduits dans l'enseignement du français sont d'ordre quantitatif et qualitatif, mais il est remarquable que ce soit les premiers qui aient été mis en évidence, au détriment des aspects de contenu et de méthode, dont les changements nous paraissent fondamentaux et potentiellement porteurs d'une amélioration significative de l'enseignement et du niveau de maîtrise de cette langue.

Pour autant, les aspects quantitatifs ne sont pas négligeables. À partir de la rentrée 2003, l'enseignement de cette langue qui débutait auparavant en quatrième année fondamentale (équivalent du CE2 en France) a été avancé de deux années. Cette disposition, entrée en vigueur depuis la rentrée 2003-2004.

À l'issue de la réforme, un élève de « terminale » série Lettres étrangères devrait capitaliser durant tout son cursus 1 456 heures de français contre 1 176 heures auparavant. Ce gain de 280 heures supplémentaires peut être différemment apprécié. Ainsi, dans le cas de l'école algérienne, il nous semble que ce n'est pas tant le fait que l'on enseigne plus ou moins d'heures de français que celui de les enseigner plus tôt qui fera la différence. Alors qu'il est prouvé universellement et reconnu de l'apprentissage précoce d'une langue étrangère, de même que ceux d'un apprentissage simultané de plusieurs langues.

Le progrès et l'accroissement horaire du français au cycle primaire a été essentiellement motivée par la nécessité de gérer la transition : recrutement, formation et affectation des enseignants ;

changement des emplois du temps ; nouvelles répartitions des effectifs et des salles et, d'une manière générale, organisation en conséquence des établissements par rapport à une réforme qui concerne, nous le rappelons, l'ensemble des matières enseignées. L'adaptation du « terrain » était indispensable et les décideurs ont veillé en l'occurrence à ne pas bousculer la mise en œuvre de la réforme pour lui assurer les meilleures chances de succès.

Les dimensions considérables de l'École algérienne et sa répartition sur un territoire de plus de 2 400 000 kilomètres carrés (environ cinq fois la superficie de la France) attestent de l'ampleur de la tâche. Avec un taux de scolarisation de 96 % , ce sont près de huit millions d'élèves qui prennent chaque matin le chemin des 17 000 écoles primaires, 5 000 collèges et 1 500 lycées du pays, sans compter les centaines d'établissements en construction. Le ministère de l'Éducation nationale emploie un demi-million de personnes, tous corps confondus, et dispose du deuxième budget de l'État avec 264 milliards de dinars. Dans un corps aussi imposant, l'ajout d'une seule heure de cours prend un cours exponentiel.

Toute fois la réforme ajoute que l'école algérienne n'a pas connu de changement important depuis vingt-deux ans, le dernier ayant été celui de l'introduction en 1981 de l'École fondamentale, considérée par d'aucuns comme la source de tous les maux. Cet immobilisme s'est traduit par une sclérose certaine de l'école, au plan des programmes et des méthodes, un encroutement des habitudes chez ses différents acteurs et, en conséquence, une difficulté objective à injecter massivement du changement.

L'enseignement du français ne peut être dissocié de celui de l'ensemble des matières, les contraintes et les faiblesses étant bien partagées du point de vue de la surcharge des classes (en moyenne 40 élèves) et des moyens pédagogiques. les besoins en effectifs étant moindres que pour d'autres matières, les effets négatifs d'un recrutement massif et hâtif auraient moins sévi pour le français.

En 2003, pour un effectif total de 7 895 000 élèves des trois paliers, on comptait 36 280 enseignants de français pour le fondamental (primaire et moyen), soit 13,3 % du corps enseignant, tandis qu'au secondaire général et technique, on comptait 5 630 professeurs de français, soit 9,7 % du corps enseignant de ce niveau. Ces chiffres indiquaient dans le premier cas, une moyenne de 187 élèves par enseignant de français du fondamental et de 195 élèves par professeur de français au lycée. On notera qu'à l'école primaire, l'enseignant de français assure hebdomadairement 24 heures de cours et 6 heures d'animation culturelle. Au collège, il assure 22 heures de cours tandis qu'au lycée, cette charge hebdomadaire est de 18 heures.

L'École algérienne découvre ainsi de nouveaux concepts et outils avec l'introduction de l'organisation du travail en projets, l'adoption de la démarche inductive, l'intégration de l'évaluation et des technologies de l'information et de la communication éducatives et, pour les langues, la réhabilitation de l'oral.

Ces innovations se sont traduites pour l'enseignement du français par de nouvelles implications didactiques et pédagogiques. La relation enseignant-enseigné qui, depuis toujours, avait fonctionné selon une relation frontale de type cours magistral-application, cohabite désormais avec des interactions de type élèves-enseignant et élèves-élèves.

Le programme encourage ainsi la mise en place d'une pédagogie différenciée. La centration sur l'apprenant permet à celui-ci de construire de manière consciente ses savoirs et savoir-faire par le biais d'une démarche s'appuyant sur l'observation, l'analyse, l'interaction et l'évaluation.

La réhabilitation de l'oral pour l'ensemble des apprentissages linguistiques prend un poids particulier pour les langues présentes dans l'environnement social et culturel du fait des passerelles et interactions entre l'enseignement et la pratique en situation authentique de communication.

Cela fait que la langue française devient la seule langue étrangère à en profiter, en raison de sa forte présence dans l'environnement. Elle demeure en Algérie la langue des échanges économiques et commerciaux, celle des filières scientifiques de l'université, celle des médias, à travers la presse écrite francophone, les chaînes de radio et de télévision nationale ou captées via les satellites, la pratique de la navigation Internet extrêmement répandue chez les jeunes .

Il est signalé que l'introduction des technologies de l'information et de la communication éducatives (TICE) apporte un souffle nouveau à l'apprentissage du français, notamment dans un pays où la navigation Internet constitue un véritable phénomène de société, aussi bien en

Les nouveaux manuels scolaires de français reflètent cette nouvelle approche de l'enseignement-apprentissage. En dépit de quelques maladresses, dues à l'inexpérience et au caractère radicalement nouveau des programmes, ils se distinguent des anciens par leur richesse de contenu et une meilleure qualité graphique.

Aujourd'hui, le français est enseigné plus qu'auparavant. Il devrait surtout être différemment et mieux enseigné. En l'occurrence, ce n'est pas tant le volume horaire qui compte mais la qualité des méthodes et la performance des enseignants. En outre, faisant bénéficier le français d'un apprentissage plus précoce, la Réforme l'a doté d'un atout loin d'être négligeable.

Les nouveaux programmes mettent fin à l'ambivalence jusque-là existante entre une méthodologie de langue maternelle et une méthodologie de langue seconde. Considéré désormais sous l'angle du FLE (français langue étrangère), la réforme lui ouvre le champ d'une meilleure adéquation avec la réalité linguistique globale de la société algérienne et l'aspiration de celle-ci à une plus grande ouverture sur le monde.

Pour mener à bien cette recherche, mon travail s'articule autour de deux grandes parties : cadre théorique comportant trois chapitres et le cadre pratique constitué aussi par deux chapitres.

Cadre théorique

I- Le programme appliqué :

1- Oral

a- Réception (écouter/comprendre)

| Compétences | Objectifs d'apprentissage |
|--|--|
| Connaître le système phonologique et prosodique du français. | <ul style="list-style-type: none">- Adopter une attitude d'écoute.- Discriminer les sons de la langue.- Discriminer les différentes intonations.- Mémoriser des mots, des phrases, de courts textes. |
| Construire le sens d'un message oral. | <ul style="list-style-type: none">- Discriminer des unités de sens.- Relever des indices de sens.- Identifier les interlocuteurs et leur statut (qui parle ? à qui ?).- Identifier le thème général (de quoi on parle).- Retrouver le cadre spatio-temporel (où et quand ?).- Déduire un sentiment, une émotion à partir d'une intonation (joie, colère, surprise ...). |

b- Production (parler)

| Compétences | Objectifs d'apprentissage |
|--|--|
| Dire pour s'appropriier la langue. | <ul style="list-style-type: none">- Reproduire un énoncé de façon intelligible.- Reproduire des énoncés en respectant le schéma intonatif.- Reconstituer un message écouté. |
| Prendre la parole pour s'exprimer. | <ul style="list-style-type: none">- Rapporter des faits, des événements.- Relater un événement vécu.- Parler de soi.- Parler de son environnement.- Exprimer un sentiment (joie, surprise ...). |
| Prendre sa place dans un échange pour communiquer. | <ul style="list-style-type: none">- Communiquer au moyen d'éléments verbaux, non verbaux (mimiques, gestes, expressions ...) et para verbaux (intonation, rythme, groupes de souffle).- Réagir verbalement à une consigne scolaire.- Formuler une question simple.- Répondre à une question simple.- Intervenir dans un échange pour apporter des informations en rapport avec le sujet. |

2- Ecrit

a- Réception (déchiffrer et comprendre)

| Compétences | Objectifs d'apprentissage |
|---|--|
| Connaître le système graphique du français. | <ul style="list-style-type: none">- Découvrir de nouveaux graphèmes de la langue.- Affiner la correspondance graphie / phonie.- Retrouver dans un texte des éléments connus : mots familiers, signes de ponctuation, majuscules ...- Lire à haute voix une phrase, un court énoncé. |
| Construire le sens d'un message écrit. | <ul style="list-style-type: none">- Différencier les écrits par leur présentation (lettres, listes, recettes, contes, comptines, bandes dessinées ...).- Bâtir des hypothèses de sens à partir d'éléments externes (illustrations, titre, présentation ...) et d'indices textuels.- Connaître la fonction des signes de ponctuation (le point, la virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le tiret et les guillemets).- Identifier par des indices visibles la situation de communication (qui ? à qui ? quoi ? où ? quand ?). |

b- Production (écrire)

| Compétences | Objectifs d'apprentissage |
|---|--|
| Connaître les aspects grapho-moteurs du français. | <ul style="list-style-type: none">- Reproduire des lettres en respectant les normes d'écriture.- Reproduire des graphèmes dans différents caractères. (cursive/script, minuscule/majuscule). |
| Activer la correspondance phonie /graphie. | <ul style="list-style-type: none">- Associer à un même phonème différents graphèmes.- Reproduire des mots, des phrases.- Utiliser une ponctuation forte (le point, le point d'interrogation et le point d'exclamation).- Répondre à une consigne par une phrase simple.- Produire un court énoncé en rapport avec une situation de communication.- Combiner le texte et l'image (légende, titre) pour le montage d'un document. |

II- Les objectifs du programme :

1- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE

L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire). Dans le 2^{ème} palier de l'école primaire ou palier d'approfondissement, l'élève, ayant déjà eu 2 ans de scolarité en langue arabe, sera **initié** à la langue étrangère 1. Il sera amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif, la classe constituant le contexte d'immersion privilégié :

- sur le plan communicatif, l'élève va s'inscrire dans des situations de communication où il prendra sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange ;
- sur le plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages par la verbalisation et par l'interaction;
- sur le plan linguistique, il prendra progressivement conscience du système phonologique, grammatical et lexical de la langue française.

Les compétences étant évolutives, chaque palier du cycle primaire concrétisera un stade de leur développement selon les degrés suivants :

- 3[°] AP : Initiation
- 4[°] AP : Renforcement /Développement
- 5[°] AP : Consolidation/Certification

a- Compétences transversales

Dans le respect des finalités de l'éducation définies dans le Chapitre I, Article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour mission de :

- *« assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active »*,
- *« doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements »*.

L'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences transversales à travers **l'ensemble des disciplines**. Ces compétences transversales appartiennent à quatre ordres qui relèvent du communicationnel, de l'intellectuel, du méthodologique, et du socio-affectif.

Elles se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différents thèmes étudiés.

- Elles sont évaluées à travers les compétences de fin d'année.

| Ordres | Compétences transversales |
|------------------|--|
| Communicationnel | Participer à un échange. |
| | Prêter attention à la parole de l'autre. |
| Intellectuel | Trier de la documentation selon un critère. |
| | Résoudre des problèmes. |
| | Exercer des choix motivés. |
| Méthodologique | Se doter d'une méthode de travail efficace. |
| | Rechercher de l'information dans un document. |
| Socio-affectif. | Appliquer vis-à-vis des autres des principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative). |
| | S'engager dans les activités de groupe. |
| | Structurer son identité. |

2- Profil d'entrée :

Le profil d'entrée étant défini comme la synthèse des acquis des élèves au seuil d'un palier ou d'un cycle, il est important de le décrire pour mieux amorcer les nouveaux apprentissages.

a- Au plan psychologique :

L'enfant de 8/9 ans est un esprit curieux et éveillé. Parvenu à une bonne maîtrise du langage, il est en mesure de s'exprimer et d'exprimer son avis et ses sentiments. A l'aise dans la vie de groupe, il aime les activités partagées et manifeste un bon esprit d'équipe tout en respectant les exigences du travail collectif. Ses capacités cognitives lui permettent déjà de se définir en tant qu'individu et d'exprimer sa personnalité. Mis en situation, il peut développer différentes formes de raisonnement et différents modes d'expression.

b- Au plan pédagogique :

L'élève de 3^o AP vient d'achever le 1^{er} palier du cycle primaire. Il a développé des savoirs, des savoir-faire et un savoir être durant les deux premières années d'apprentissage. Placé au centre de la relation pédagogique, c'est un apprenant exigeant. Il connaît déjà quelques supports de l'écrit et leur usage. Il est familiarisé avec les consignes de classe et de travail.

Les compétences qu'il a déjà acquises représentent un socle premier qui facilitera le développement de nouvelles compétences, l'enseignement d'une langue étrangère se fondant sur les acquis (d'ordre communicatif, méthodologique, cognitif, social, collectif et personnel) antérieurs (scolaires et extra scolaires). L'apprentissage se module par rapport aux capacités de réception et de production de l'élève dans le cadre des activités prévues dans le programme.

3- Profil de sortie :

La définition du profil de sortie met en relation les compétences transversales, les compétences disciplinaires et les différents domaines de connaissances. Le profil de sortie permet ainsi sur le plan méthodologique, de structurer les apprentissages par cycle et par année. Il fournit par ailleurs les critères et les indicateurs de l'évaluation certificative terminale.

Pour le cycle primaire, le profil de l'élève se traduit dans un OTI (Objectif Terminal d'Intégration). L'OTI exprime ce qui est attendu de l'élève au terme du cycle primaire.

Pour le cycle primaire, l'Objectif Terminal d'Intégration sera ainsi défini :

OTI : *Au terme de la 5^e AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.*

Pour chaque année du cycle, l'OII (Objectif Intermédiaire d'Intégration) définit ce qui est attendu de l'élève au terme de l'année scolaire (fin 4^e AP, fin 3^e AP).

Pour la 4^e AP, l'Objectif Intermédiaire d'Intégration sera ainsi défini :

OII : *Au terme de la 4^e AP, l'élève sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donné.*

Pour la 3^e AP, l'Objectif Intermédiaire d'Intégration sera ainsi défini :

OII : *Au terme de la 3^e AP, mis dans une situation de communication significative, l'élève sera capable de produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole à l'oral et à l'écrit.*

a- A l'oral - L'élève sera capable de :

- maîtriser les phonèmes de la langue,
- prononcer correctement les phonèmes de la langue,
- retrouver le contexte situationnel d'un événement (où ? quand ?),
- identifier les éléments d'une situation de communication simple : Qui parle ? A qui ? De quoi ? Pour quoi faire ?,
- produire des énoncés en respectant le schéma intonatif (poser une question, donner un ordre, exprimer un affect),
- produire un énoncé par rapport à une situation de communication,
- répondre à une question posée concernant son vécu,
- rapporter des faits simples de la vie quotidienne à l'aide du vocabulaire appris,
- écouter la parole de l'autre,
- réagir verbalement à une consigne orale pour manifester sa compréhension,
- prendre sa place dans un échange à deux pour se présenter et parler de soi,
- participer à un échange à plusieurs sur un thème du quotidien,
- multiplier les échanges verbaux,
- restituer en termes simples le contenu d'un dialogue, d'une comptine, d'un récit,
- participer à des travaux de groupes,
- appliquer vis-à-vis des camarades des principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative),
- développer des valeurs universelles,
- structurer son identité.

b- A l'écrit - L'élève sera capable de :

- maîtriser la correspondance phonie/graphie régulière,
- identifier des textes (contes, comptines, listes, recettes, notices ...) en s'appuyant sur des éléments visuels,
- prendre appui sur les mots connus pour comprendre l'essentiel d'un texte court,
- distinguer les quatre graphies en lecture (script/cursive, minuscule/ majuscule),
- lire une consigne de classe (coche, souligne, barre ...),
- se doter d'une méthode de travail efficace,
- reconnaître les interlocuteurs dans un dialogue,
- prendre sa place dans une lecture dialoguée,
- lire à haute voix un texte court,
- distinguer les différents éléments d'un récit (personnages, lieu, temps événements),
- reproduire des lettres en respectant les normes,
- écrire les majuscules en cursive et en capitales d'imprimerie,
- copier des mots, des énoncés simples,
- transcrire en cursive un énoncé en script,
- répondre à une consigne simple,
- répondre à une question par une phrase simple à deux ou trois constituants,
- compléter un énoncé en introduisant des mots puisés dans son stock lexical,
- utiliser une ponctuation simple (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation et la virgule),
- produire un court énoncé pour se présenter, formuler une demande ...,
- résoudre des situations problèmes,
- trier de la documentation selon un critère.
- rechercher de l'information dans un document,
- exercer des choix motivés et structurer son identité.

III- FINALITES ET BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « *L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle* » Chapitre I, article 2.

A ce titre l'école qui « *assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification* » doit notamment : « *permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères* » Chapitre II, article 4.

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : « *Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales* », cf. Référentiel Général des Programmes. Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les **valeurs identitaires**, les **valeurs intellectuelles**, les **valeurs esthétiques** en relation avec les thématiques nationale et universelle.

Cadre pratique

IV- Présentation du manuel scolaire

1- Structure du manuel

Conçu et élaboré conformément au nouveau programme de 3^oA.P, le manuel scolaire intitulé "Mon premier livre de français" se compose de quatre (4) projets :

a- Projet 1 : Réaliser un imagier thématique sur l'école pour le présenter au concours inter – écoles.

b- Projet 2 : Confectionner une affiche illustrant des consignes de sécurité routière pour la présenter à une autre classe.

c- Projet 3 : Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.

d- Projet 4 : Confectionner un dépliant illustré sur la préservation de l'environnement.

Le manuel est un ensemble très structuré de sorte que l'élève y évolue aisément sachant ce qu'il va réaliser comme activités et ce que l'on attend de lui. Didactique, ce manuel vise à la maîtrise de compétences, à l'oral et à l'écrit, nécessaires à une communication réussie et dans des situations variées.

Les projets sont suivis de quatre « histoires à écouter ».

A la fin du manuel, des pages outils sont mises à la disposition de l'élève et de l'enseignant(e).

2– Thèmes et illustrations

a- Les thèmes :

Les thèmes retenus pour les projets sont puisés dans le programme.

Ils sont relatifs à l'école, à la famille, à l'environnement immédiat de l'élève, dans la vie quotidienne rythmée essentiellement par les activités scolaires, familiales ou sociales. L'implication de l'élève « **éco-écolier** » dans des activités plus larges comme la journée mondiale de l'arbre ou la préservation de l'environnement permet le développement de compétences transversales. En effet, l'élève qui aborde les mêmes thèmes dans les autres disciplines, parvient alors à intégrer et à mieux faire les liens entre les différents apprentissages. Les projets sont porteurs de valeurs comme : le civisme, la solidarité, l'entraide, le respect d'autrui, la valeur du travail, la reconnaissance des métiers et le respect de son environnement. Chaque projet est porteur d'un thème général décomposé en sous thèmes dans les séquences.

b- Les illustrations :

Le manuel est abondamment illustré car il s'agit du début de l'apprentissage d'une nouvelle langue. Les élèves sont jeunes et l'image à cet âge, joue un rôle prépondérant dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Les illustrations ont été sélectionnées en fonction des phonèmes étudiés. Elles accompagnent un mot ou des mots simples relevant du vocabulaire concret pour identifier et mémoriser les phonèmes de la langue.

L'image, en plus de sa fonction esthétique, est importante. Elle accompagne aussi un texte auquel elle apporte un complément d'information. Elle permet également de fixer un moment fort dans un récit ou une description. Si l'image embellit le texte, attire et motive l'enfant, son exploitation aide à la compréhension, elle favorise l'expression orale individuelle ou collective. Des questions posées oralement à propos du contenu des illustrations, permettent aux élèves d'anticiper sur le sens du texte.

La lecture de l'image est aussi importante que la lecture du texte pour fixer les apprentissages.

3- Structure des séquences dans les projets

Chaque projet déroulé est constitué de trois (3) séquences. Les rubriques contenues à l'intérieur de chaque séquence sont récurrentes. Cette récurrence permet de favoriser les apprentissages. Elles sont signalées par des pictogrammes qui représentent des balises pour les élèves, leur permettant ainsi d'évoluer dans leur manuel scolaire.

Ces pictogrammes doivent être présentés aux élèves. Leur observation permet de dégager **une démarche type d'apprentissage** et de déterminer la fonction de chacun d'eux.

a- Pour travailler l'oral: J'écoute et je dialogue – Je répète – Je m'exerce.

La démarche s'articule autour des principes suivants:

1 – Dans le respect de la progression phonologique définie dans le programme, les 36 phonèmes à installer sont distribués sur les projets à raison de 3 ou 4 phonèmes par séquence.

2 – Les premiers phonèmes sont connus de l'élève puisqu'ils existent en langue première d'enseignement. Exemple: P1S1: les phonèmes à installer sont:

[a]– [i] – [m] – [n]. Progressivement, les phonèmes inconnus de l'élève tels que [e]et [o] sont introduits dans les séquences 2 et 3 du projet 1.

3 – Le travail de présentation des phonèmes se fait dans le respect des consignes du programme: travailler par paires minimales. Exemple: [t] / [d], [p] / [b].

4– Les actes de parole sont réalisés sur les 4 projets. Distribués dans chaque séquence, ils figurent en haut de la page réservée à l'oral (rubrique **J'écoute et je dialogue**). Certains ont été vus plusieurs fois et ce, à dessein afin de les renforcer, notamment par l'emploi de variantes. Certaines structures usuelles sont employées fréquemment.

- **J'écoute et je dialogue:** Ces deux moments de réception et de production sont intimement liés. L'élève est mis en contact avec un texte oral lu à voix haute et mimé par l'enseignant (e). Les supports sont variés: bandes dessinées, planches, vignettes. L'écoute et le dialogue sont menés de façon simultanée. L'élève est invité à s'exprimer, toujours guidé par l'enseignant(e). Les actes de parole à réaliser apparaissent au fur et à mesure et les sons à acquérir ou à maîtriser sont contenus dans les mots et les structures à systématiser.

- **Je répète:** Des structures de la langue, des actes de parole, des mots sont répétés afin que l'apprenant, par ce travail de systématisation s'en approprie l'emploi et enrichisse son vocabulaire.

- **Je m'exerce:** Il s'agit d'exercices d'entraînement à la discrimination auditive, nécessaires à l'assimilation des phonèmes. L'élève réutilise ses acquis dans d'autres situations.

b- Pour travailler en lecture :Je prépare ma lecture – Je comprends – Je lis- Je lis à haute voix - Je retiens.

- **Je prépare ma lecture:** ce moment de **pré-lecture** prépare la lecture proprement dite. Il permet également **de relier l'oral à l'écrit**. L'élève à partir d'une B.D. découvre une ou deux phrases de lecture mises en valeur par leur présentation dans une étiquette de couleur. Un petit dialogue permet de comprendre la situation. Ces phrases anticipent sur le texte de lecture proprement dit. C'est aussi une amorce à la lecture. L'illustration, soigneusement choisie, permet à l'élève de faire des hypothèses de lecture.

- **Je comprends:** afin de favoriser l'appropriation du sens par l'élève, des questions d'aide à la compréhension sont proposées. A partir de plusieurs possibilités de réponse l'apprenant pourra inférer ses réponses à partir du texte ou de l'illustration qu'il accompagne.

- **Je retiens :** l'élève est invité à retenir des mots ou des expressions déjà vus ou entendus. Cette rubrique regroupe les acquis des élèves au niveau du stock lexical qu'ils se constituent. Ces derniers peuvent s'y référer à tout moment. Notons que le contenu doit au préalable, être lu par l'enseignant (e).

- **Je lis:** un court texte de lecture est présenté à l'élève qui en fait une lecture silencieuse. Le contenu en sera « décodé » grâce à la lecture expressive magistrale réalisée au préalable par l'enseignant(e) mais aussi grâce à quelques mots déjà familiers à l'élève. En effet, le texte comporte des mots **déjà entendus** à l'oral ou **déjà vus** ou **déjà lus** dans le moment préparatoire à la lecture et ce en fonction des sons étudiés. L'élève découvrira également des mots nouveaux, simples, faciles à lire.

Comme il n'est de lecture que par un entraînement syllabique rigoureux, l'élève est amené à traverser cette phase de la lecture à l'aide de la "combinatoire" (qui suit le texte de lecture).

- **Je lis à haute voix :** Après la combinatoire, l'élève est invité à lire des mots puis une ou des phrases courte(s). Cette lecture à haute voix représente ce que tout élève doit être capable de **lire seul** et de manière expressive. Ce moment est aussi un moment d'évaluation de la lecture.

C'est une méthode **synthétique** de lecture, rapide, claire et motivante dans le but d'éviter les échecs dus aussi bien à la dyslexie qu'à la dysorthographe.

Plusieurs activités de lecture sont proposées. Ce sont essentiellement des activités d'observation et de perception visuelle permettant de fixer les acquis. Elles permettent par la discrimination visuelle de se familiariser avec les différentes graphies pour passer du son à la lettre puis au mot et à la phrase. Les majuscules sont d'emblée présentées aux élèves : dans les noms propres et en début de phrase

c- Pour travailler à l'écrit :

- **J'écris:** C'est un moment de copie et de reproduction de lettres, de mots ou de phrases. Il s'agit de la première année d'apprentissage de français et les activités doivent être menées de façon très progressive. Des étiquettes rouges, bien en évidence en haut de la page, présentent la graphie des lettres et décomposent le geste graphique par le suivi des flèches. Sur cette page d'écriture, les graphèmes correspondants aux phonèmes étudiés sont présentés en cursive ou « écriture du cahier ».

Ces étiquettes disparaissent à la 3^{ème} séquence du projet 3 pour laisser place à des activités de production écrite. Ce n'est plus « Je copie sur mon cahier » mais

« J'écris sur mon cahier » précédé à chaque fois d'une consigne d'écriture. Les activités d'écriture permettent un entraînement très progressif.

Pour travailler le projet un moment, intitulé "situation d'intégration" est prévu après le moment d'écriture. Il permet la finalisation d'une étape du projet pour chaque séquence et par conséquent le **réinvestissement** des acquis. Cette situation d'intégration permet de rassembler les acquis des élèves sur les plans cognitifs, affectif et psychomoteur dans une situation de communication donnée. L'activité est formatrice. S'agissant d'une 1^{ère} année d'enseignement du français, l'apprenant est aidé par l'enseignant(e) qui l'oriente en lisant et expliquant toutes les consignes mentionnées, dans le cadre d'**une pratique guidée**.

Signalons que le projet doit être réalisé en classe, par les élèves. Le but est que l'apprenant **apprenne en agissant** tout en réinvestissant ses acquis. La notion d'**action** dans des situations problème est essentielle.

4– Tableau des contenus

Le tableau des contenus (page 78 et 79 du manuel) est la matrice du manuel scolaire en matière de distribution des contenus pour développer les compétences retenues à l'oral et à l'écrit.

- Les compétences et les objectifs, qui surdéterminent les projets, sont l'entrée dans ce manuel, conformément au nouveau programme (cf. tableau de correspondance programme/manuel scolaire.)

Les projets sont détaillés en séquences.

- Les actes de paroles sont nettement identifiés et distribués sur les séquences.

- Les textes de lecture et les comptines sont répertoriés et classés en fonction des phonèmes à étudier.

- La dernière colonne fait apparaître les points de langue abordés en classe. Même si la langue n'est pas objet d'étude comme le spécifie le programme, les notions citées ont été mises en place de manière implicite.

Ce tableau met en exergue l'arrimage du manuel au programme qu'il couvre dans sa totalité.

1- Apprentissages Linguistiques :

Cette partie présente les moyens linguistiques de communication et d'expression à mobiliser en fonction d'un projet. Elle ne constitue pas une progression imposée (excepté pour la progression phonologique) mais l'enseignant abordera les points à enseigner, au fur et à mesure des besoins de ses élèves et par rapport à des situations d'enseignement/apprentissage dans le cadre du projet. Les notions retenues feront l'objet d'un **apprentissage implicite**. Cela signifie que l'enseignant fera manipuler la langue et les faits de langue sans forcément les nommer. Il s'attachera à faire respecter la norme grammaticale de la langue française et à en faire décrire le fonctionnement sans pour autant faire une leçon de grammaire. Les diverses manipulations, surtout à l'oral, procèdent par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation et réemploi. Les activités de construction de la langue permettront la réalisation des actes de paroles retenus pour la 3ème AP à l'oral et à l'écrit. Les apprentissages sont organisés en trois grands domaines :

a- La correspondance phonie/graphie :

-La conscience phonologique

Il s'agit pour l'élève d'apprendre et d'intégrer progressivement le système Phonologique du français. Le français est une langue alphabétique dans laquelle les Phonèmes sont transcrits par des graphèmes. Le rapport phonie/graphie est un Système complexe.

- A un phonème peuvent correspondre un, deux ou plusieurs graphèmes.

- A un même graphème peuvent correspondre plusieurs phonèmes.

La prise de conscience de ce système sera déterminante pour la maîtrise de ce

qu'on appelle la **conscience phonologique** pour la lecture et l'écriture (orthographe). Il s'agit de repérer les divers sons du français en liaison avec leurs diverses réalisations. Il ne faut pas oublier que certains morphèmes n'ont pas de réalisation phonétique, exemple : le morphème [s] dans le mot *bonbons* [bɔ̃bɔ̃].

* **A l'oral**, l'élève apprendra principalement les phonèmes intégrés dans des mots et des énoncés complets.

* **A l'écrit**, la relation entre les sons entendus dans un mot ou un énoncé et la façon de les écrire peut s'effectuer dans deux sens différents.

- de la graphie à la phonie (en lecture) :

La question pour l'élève est alors : « comment prononcer ce que je vois ? ».

Cette démarche repose sur un travail de mise en relation graphèmes/phonèmes, de construction du sens et d'oralisation. On continuera donc **par le biais de la combinatoire** à mettre en place les apprentissages premiers, c'est à dire les correspondances graphie/phonie régulières. On commencera à signaler à l'apprenant de 3ème AP, quelques correspondances complexes

Exemple : [O] = o, au, eau

- de la phonie à la graphie (en écriture) :

La question pour l'élève est : « comment écrire ce que j'entends ou ce que je dis ? ». Cette démarche mettra en œuvre des processus de segmentation de la chaîne parlée, de discrimination auditive, de transcription des phonèmes en graphèmes et enfin de choix de ponctuation. La lecture et l'écriture sont reliées. Leur apprentissage constamment lié permet aux apprenants de construire progressivement le système d'écriture de la langue française.

- Progression dans l'apprentissage des phonèmes pour la 3^{ème} année primaire :

Pour l'apprenant en phase d'initiation, l'apprentissage des phonèmes du français se fait par ordre de difficulté croissante. La plupart des phonèmes sont présentés par opposition phonologique pour une meilleure discrimination, et en fonction de leur maîtrise en langue maternelle et en langue d'enseignement. Dans chaque apprentissage, on introduit conjointement consonnes et voyelles car ces dernières sont nécessaires à la prononciation des consonnes et à la fabrication du sens. Dans le cadre d'activités intégrées aux leçons de phonétique articulatoire et de lecture, chaque phonème est accompagné d'exemples. Rappelons qu'en 3^{ème} AP, la progression phonologique proposée comprenait 30 phonèmes mais que l'élève a été exposé à tous les sons de la langue dans le cadre de l'écoute de textes oraux (comptines ...).

L'apprentissage de six phonèmes considérés comme «difficiles» a délibérément été gardé pour la 3^{ème} AP. L'étude de ces phonèmes permet à l'élève de compléter sa connaissance du système phonologique.

A la progression phonologique du programme de 2^{ème} AP s'ajoute les 6 Phonèmes suivants :

| |
|--------------------------------|
| [ɑ] : rat, blâme, flamme, bas |
| [] : colle, vote, choc |
| [ø] : feu, vœu, queue |
| [õe] : un, chacun, parfum |
| [¬] : agneau, règne, témoigné |
| [ʏ] : suie, pluie, lui |

Cependant à ce stade de l'apprentissage il n'est pas nécessaire de faire la différence entre les deux réalisations phoniques du a : [a] patte [α] pâte A l'heure actuelle cette distinction n'est même plus établie par les natifs.

On notera que des phonèmes apparaissent dans la chaîne parlée par le système dit « des liaisons ». Ex : - les enfants sont à l'école [lezãfãsõtalek ɔl] et que le même mot peut donner lieu à des réalisations phoniques différentes suivant son contexte.

Ex : - un œuf [õenoef], des œufs [dezø].

b- Grammaire :

En 3ème AP l'enseignement de la grammaire fera toujours l'objet d'un apprentissage implicite. Dès la première année de français, l'élève a été initié dans le cadre de la communication (parler à quelqu'un, parler avec quelqu'un) à l'usage de formes linguistiques : emploi des pronoms je/tu, des déterminants, de la forme négative ... sans les nommer. Ainsi l'apprentissage est conçu uniquement comme une pratique permettant à l'élève d'intégrer les formes linguistiques dont il a besoin. Les manipulations lui font découvrir progressivement les principes de fonctionnement de la langue.

| A l'oral | A l'écrit |
|--|--|
| <p>L'élève utilisera :</p> <ul style="list-style-type: none">- les moyens linguistiques pour réaliser les actes de parole: saluer, se présenter, demander, accepter/refuser, affirmer/ nier, interroger/répondre, donner un ordre ... Ces actes de parole seront déclinés sous plusieurs formes. <p>Exemple : demander</p> <ul style="list-style-type: none">- demander l'heure, demander le temps qu'il fait, demander son chemin, demander un renseignement ...- les formules idiomatiques employées à bon escient pour l'échange et la communication : c'est, il y a, il faut, tu dois, est-ce que, je vais + verbe à l'infinitif, on. | <p>L'élève apprendra à :</p> <ul style="list-style-type: none">- repérer les signes de ponctuation- utiliser les signes de ponctuation forte- identifier le texte, la phrase, le mot- distinguer nom propre / nom commun- reconnaître et utiliser sujet /verbe- reconnaître les compléments essentiels- reconnaître et utiliser le pronom personnel- reconnaître et utiliser les déterminants- reconnaître les adjectifs |

c- Le lexique

L'élève de 3ème AP s'est déjà constitué un stock lexical d'environ 200 mots. Ce stock se compose de mots de toutes nature : prépositions, déterminants, noms et verbes.

L'étude du vocabulaire en 3ème AP se fera à plusieurs niveaux :

* enrichissement du vocabulaire : vocabulaire concret essentiellement. Il est à développer pour arriver à environ 500 /600 mots.

* structuration lexicale : par la mise en évidence des relations lexicales d'antonymie (ex : petit/grand), de synonymie (ex : maison/demeure) et de familles de mots (ex : jardin/jardinier/jardinage ...). Ce vocabulaire doit s'acquérir en contexte.

* construction de champs lexicaux à travers les textes oraux et écrits.

* mise en place d'un vocabulaire thématique lié aux leçons de langage et de lecture en fonction des thèmes retenus et des projets déroulés.

2-Projets et Activités Possibles

a-Propositions de projets

Cette liste déjà proposée pour la 2ème AP a été enrichie de quelques propositions de projets. Elle est donnée à titre indicatif. L'enseignant a la liberté d'adapter les projets et/ou d'en inventer de nouveaux en fonction de son environnement. Il lui appartient de faire des choix, adaptés à sa classe et en fonction des moyens dont il dispose. A titre d'exemple, un projet est déroulé dans le document d'accompagnement du programme.

-Projets possibles à dominante orale

| |
|---|
| Monter un spectacle mimé de comptines autour d'un thème pour la fête de fin de trimestre (thèmes proposés : les animaux, les saisons, les plantes ... à lier éventuellement à l'environnement local). |
| Réciter et mettre en scène, à plusieurs, une comptine pour la présenter aux camarades ou aux parents. |
| Dramatiser un conte adapté pour le présenter à une autre classe. |
| Monter un spectacle de marionnettes pour la fête de fin d'année. |
| Raconter à plusieurs voix une histoire étudiée pour la présenter à une autre classe. |
| Réaliser l'enregistrement de comptines récitées par les élèves pour le faire écouter à une autre classe. |
| Monter un spectacle de chansons pour le festival national de la chanson scolaire (avec présentation). |
| Improviser et jouer une petite saynète sur l'un des thèmes suivants : la solidarité, l'aide aux personnes âgées, la propreté, l'hygiène, le code de la route, la protection de l'environnement ... pour le festival national du théâtre scolaire. |
| Enregistrer un message au magnétophone pour le transmettre à une autre classe (consignes d'hygiène, de santé ...) ou à des correspondants. |
| Enregistrer au magnétophone un message comportant des consignes de sécurité pour le transmettre à une autre classe ou à des correspondants. |

-Projets possibles à dominante écrite

| |
|---|
| Réaliser l'album de la classe pour le présenter aux parents. |
| Réaliser la fiche d'identité de la classe sous forme de fichier ou tout autre forme (arbre avec des branches, train avec des wagons, fleurs avec plusieurs pétales ...) |
| Réaliser un abécédaire (en script et en cursive) ou un « phonétaire » pour l'afficher dans la classe. |
| Confectionner un cahier floral pour illustrer une saison (au choix). |
| Confectionner la fiche d'identité d'animaux sauvages ou domestiques. |
| Réaliser un imagier (trimestriel) des mots appris pour l'afficher dans la classe. |
| Confectionner le calendrier des saisons pour l'afficher dans la classe. |
| Confectionner le calendrier des anniversaires des élèves de la classe. |
| Fabriquer le répertoire illustré des mots appris pour le présenter à une autre classe. |
| Fabriquer le lexique des mots appris (français /arabe) pour l'afficher dans la classe. |
| Faire une collection thématique en étiquetant des objets divers, en rédigeant des légendes. |
| Réaliser, par groupes, un herbier pour la journée mondiale de l'environnement (05 juin) ... |
| Confectionner des cartes de vœux à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance (01 juin) pour les porter aux enfants malades. |
| Confectionner des cartes de vœux pour célébrer la fête de l'Aïd. |
| Confectionner une carte de vœux pour l'offrir à l'occasion de la fête des mères, des pères ... |
| Réaliser un livret illustré à partir d'un conte écouté pour la journée mondiale du livre (23 avril). |
| Imaginer et écrire un programme de télévision pour le présenter à une autre classe. |
| Réaliser un calendrier illustré des jours de la semaine pour l'offrir à une autre classe. |
| Réaliser l'arbre généalogique pour présenter sa famille. |
| Réaliser la fiche technique d'un arbre (fruitier ou autre) pour le 21 mars « Journée mondiale de l'arbre ». |
| Réaliser l'album d'animaux sauvages ou domestiques pour l'exposer le 16 avril « Journée nationale du savoir ». |
| Elaborer le règlement illustré de l'école pour l'afficher dans la cour de l'école. |
| Elaborer le règlement intérieur illustré de la classe pour l'afficher. |
| Rédiger des légendes de photos pour une exposition thématique (animaux sauvages ...) |

b-Propositions d'activités à l'oral et à l'écrit

Les activités à l'oral et à l'écrit renvoient aux niveaux taxonomiques :

Connaissance, compréhension, application et analyse. Ces activités visent à assurer une compréhension et une utilisation de la langue. Ceci permet à l'élève de maîtriser progressivement des compétences de "parleur" (à l'oral en réception/production), des compétences de lecteur (à l'écrit en réception) et de scripteur (à l'écrit en production). La conscience phonologique (cf. programme 3ème AP) est en cours de construction chez l'élève qui continue à mettre en relation ce qu'il voit et ce qu'il entend. L'élève de 3ème AP continuera à développer ses compétences à l'oral et à l'écrit par le biais d'activités utiles, variées et évaluables.

Activités utiles : les activités sont choisies en fonction des objectifs d'apprentissage à atteindre. Elles permettent la mise en place des apprentissages de façon progressive. Il convient d'organiser les activités d'oral, de lecture, et d'écriture de façon convergente (illustration dans le projet déroulé dans le document d'accompagnement) dans le souci permanent de donner du sens aux apprentissages. Plus la définition de la consigne est précise, plus l'élève a de chance de réussir une activité.

Activités variées : le déroulement d'un projet doit donner lieu à une série d'activités organisées à l'oral, en lecture et à l'écrit. Des pratiques de classe diversifiées s'imposent car la démarche pédagogique retenue dans le programme s'appuie sur des moments d'observation, d'analyse, de manipulation et d'évaluation.

A ces différentes phases de l'apprentissage correspondent des types d'activités :

- activités de compréhension orale et écrite ;
- activités de production orale et écrite ;
- activités métalinguistiques (de façon implicite).

Activités évaluables : les tâches correspondant à ces activités doivent être évaluées (à l'oral et à l'écrit) par des grilles d'évaluation adéquates qui permettent de mesurer le degré d'atteinte des objectifs. L'enseignant met ensuite en place un dispositif de remédiation qui permet de réguler les apprentissages sur les plans cognitif, affectif et psychomoteur.

-Activités à l'oral

*** Réception**

- Ecouter un texte oral pour retrouver des unités de sens.
- Ecouter un texte oral pour discriminer des phonèmes.
- Ecouter un texte oral pour retrouver des mots connus.
- Ecouter un texte oral pour retrouver les personnages (qui ?) et le cadre spatio-temporel (où ? quand ?).
- Retrouver les interlocuteurs dans un dialogue (qui parle ? à qui ?).
- Mémoriser des comptines ...
- Identifier un message par l'intonation (un ordre, une question, une déclaration ...).
- Identifier le sens des onomatopées et des interjections dans un texte oral.
- Ecouter/ comprendre une consigne pour exécuter une tâche.
- Ecouter les propos d'un ou de camarade(s) dans le cadre d'un échange verbal.
- Ecouter une histoire pour comprendre le thème général.
- ...

***Production**

- Répéter les nouveaux phonèmes en contexte (énoncés, paires minimales ...).
- Produire un même énoncé avec des intonations différentes en fonction du contexte.
- Répéter un message en articulant correctement.
- Travailler la prosodie en s'appuyant sur des comptines.
- Reconstituer avec ses propres mots un texte écouté.
- Répondre à une question.
- Poser une question pour obtenir de l'information.
- Exprimer ses sentiments, ses préférences, ses goûts.
- S'exprimer librement sur un sujet.
- Raconter une histoire à partir d'images.
- Mimer un texte, un message dit par un camarade.
- Dire une comptine, un refrain dans différents endroits de la classe (au tableau, au fond de la classe ...).
- Dire une comptine dans différentes postures (en marchant, assis, debout ...).
- Raconter une histoire connue.
- Relater un événement vécu.
- Imaginer la fin d'une histoire écoutée.
- Décrire un personnage en donnant une ou deux caractéristiques.
- Comparer deux objets (rond/carré, lisse/ rugueux ...).
- Comparer deux personnages (grand/petit, méchant/gentil, gros/ maigre ...).
- Parler avec un ou des camarade (s) sur un sujet précis du quotidien.
- ...

-Activités à l'écrit

***Réception**

- Retrouver des mots connus.
- Repérer le titre, le nom de l'auteur.
- Reconnaître les signes de ponctuation.
- Différencier les types de supports (comptine, liste, lettre, conte, dialogue ...).
- Reconnaître les différents graphèmes correspondants à un phonème.
- Lire à haute voix.
- Recourir au contexte pour comprendre un mot nouveau.
- Relier un mot ou une phrase à une image.
- Retrouver les personnages dans un texte lu.
- Retrouver les personnages qui parlent dans un texte dialogué.
- Retrouver le thème général d'un texte (documentaire ou récit ...).
- Retrouver le cadre spatio-temporel dans un récit.

***Production**

- Recopier une phrase.
- Relier les différentes graphies d'un même mot (script, cursive, lettres Capitales).
- Transcrire de la script en cursive un mot, une phrase.
- Compléter une phrase par un mot.
- Remettre les mots d'une phrase en ordre.
- Répondre à une question.
- Segmenter une phrase.
- Remettre les syllabes dans l'ordre pour retrouver un mot connu.
- Retrouver la silhouette d'un mot.
- Rétablir la majuscule dans un nom propre.

- Rétablir les majuscules dans un texte.
- Classer les noms en fonction du genre dans un texte.
- Mettre le déterminant qui convient en genre (le/la, un/une).
- Mettre le déterminant qui convient en nombre (le/les, un/des, la/les, Une/des).
- Ponctuer un texte à l'aide d'un point, d'un point d'interrogation, d'un point d'exclamation à partir de l'écoute.
- Classer des mots par ordre alphabétique par rapport à la 1ère lettre.
- Remplacer un groupe nominal par un pronom (il, elle, ils, elles).
- Produire une ou deux phrases sur un thème donné.
- ...

c- Propositions de supports et thèmes

· **Les supports proposés** aux élèves doivent être suffisamment variés pour pouvoir mener à bien les activités et favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage. Aussi la sélection pourra-t-elle s'organiser autour de la fonction des textes : textes qui racontent, textes qui décrivent, textes qui expliquent ... Ils doivent être accompagnés d'illustrations pour faciliter à l'élève l'accès au sens.

Les textes à fonctions poétique et ludique : comptines, chansons, devinettes, poèmes, bandes dessinées ...

Les textes qui induisent un échange verbal : dialogues, saynètes ...

Les textes qui racontent : contes merveilleux, récits d'aventures, bandes dessinées, lettres ...

Les textes qui décrivent : fiches techniques (d'un animal, d'une plante), listes, bandes dessinées ...

Les textes qui disent comment faire : recettes de cuisine pour enfants, notices de fabrication simple, notices de montage d'un jouet, modes d'emploi, listes de conseils, listes d'instructions, de consignes, règles de jeux ...

Les textes qui visent à convaincre : affiches publicitaires, d'informations (santé, hygiène, code de la route ...).

La littérature de jeunesse constitue par ailleurs un fonds documentaire essentiel adapté à la sensibilité des élèves et à leurs centres d'intérêt avec une large ouverture sur le monde.

· **Les thèmes retenus** sont en rapport avec les centres d'intérêt de jeunes enfants :

- La vie familiale
- La vie scolaire
- L'environnement/la nature
- Les costumes
- Les valeurs universelles : l'entraide, le courage, l'amitié ...
- Les voyages
- La communication : le téléphone, l'ordinateur ...
- Les jeux et les jouets
- Les métiers
- Les sports et la santé
- Le livre
- La faune et la flore
- Les loisirs.

Tous les développements et toutes les explications nécessaires à l'application de ce programme de 3ème AP sont contenus dans le document d'accompagnement. On y trouvera également un exemple de projet déroulé et des recommandations de pratiques pédagogiques à même d'aider l'enseignant.

Conclusion générale

L'acte d'enseigner n'est pas une transmission successive des connaissances et achèvement des programmes scolaires, c'est loin au-delà d'établir un acte de communication et d'interaction verbale entre les acteurs d'apprentissage. La nécessité de cette mission dépend de la capacité du pédagogue qui doit motiver ses apprenants et les faire accéder à l'autonomie et à la participation pédagogique. Ainsi cette opération nécessite un professeur de langue compétent sur le plan relationnel, émotionnel et interactionnel.

Tout apprentissage ou enseignement dépendra d'un programme bien conçu et répondant aux besoins et aux attentes des apprenants. Après lecture et analyse des programmes proposés aux élèves de troisième année primaire, j'en déduis qu'ils sont abordables et au niveau des apprenants et se trouvent en adéquation avec le manuel scolaire.

Le manuel scolaire bien qu'il soit riche motivant et intéressant au vu des enseignants et abordable pour les apprenants ; il est mal illustré et manque d'esthétique et de couleur. Les élèves à cet âge sont très attirés par les couleurs et les belles images.

Sachant que l'élève de troisième année primaire dispose de trente heures de cours, seules trois heures sont consacrées à l'initiation et l'apprentissage du Français. De l'avis de la plupart des enseignants, le volume horaire demeure très insuffisant car à l'oral le professeur doit faire son cours pendant quarante cinq minutes dans lesquelles il doit apprendre aux élèves quatre sons.

L'utilisation des moyens audio-visuels dans l'enseignement du Français serait très bénéfique.

L'utilisation des grandes affiches suspendues au tableau ou l'utilisation du datacho intéresse plus les apprenants.

L'introduction du Français en troisième année primaire a eu une incidence directe, un accroissement des besoins en enseignants de langue française. Le secteur s'est alors heurté à un déficit chronique en enseignants, les instituts de formation et de perfectionnement des maîtres et les écoles normales supérieures ne parviennent pas à mettre en formation les effectifs nécessaires pour couvrir à moyen terme les besoins du système éducatif. Cette situation a eu pour conséquence qu'un nombre important d'écoles situées dans des régions isolées des Hauts plateaux et du Sud n'a pas bénéficié régulièrement d'un enseignant de Français et celui encore de la qualité des enseignants de Français puisque seuls 6% de ceux qui exercent au primaire ont le profil requis par la réforme, soit le niveau de la licence.

Donc il devient urgent de concevoir pour le moyen terme un plan de formation initiale personnalisé qui devra veiller à trouver un équilibre entre la satisfaction des besoins quantitatifs et la qualité de la formation dispensée.

Les sources bibliographiques

Ouvrages :

1. La réforme de l'éducation en Algérie (enjeux et réalisations) de BENBOUZID Boubekour.
2. Documents d'accompagnement du programme de la troisième année primaire : direction de l'enseignement fondamental. Commission des programmes, Alger, juin 2011.
3. Guides pédagogiques des manuels de français. Direction de l'enseignement fondamental Alger, juin 2012.
4. Livre de Français troisième année primaire. Alger Edition 2009
5. Guy fève , le français scolaire en Algérie, OPU 1985

Revues :

1. L'éducation, revue pédagogique. Ministère de l'éducation et de l'enseignement fondamental de la république algérienne El-Mouradia.

Thèses :

1. Morcely Dalila, le français dans la réalité algérienne, thèse de doctorat université de René Descartes 1988.

Sites internet :

1. www.description du système éducatif algérien.dz
2. www.journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire

Annexes

Présentation d'un cours oral.

Projet 1 : (J'écoute et je dialogue).

Séquence 2 : 1^{er} jour (durée 20 minutes)

C'est les premiers jours de l'école, l'apprenant se découvre et découvrira les autres, il va apprendre à se présenter.

Objectif de la séance : présenter et saluer.

Déroulement de la leçon :

Mise en ambiance, placement des gravures au tableau, accrocher méthodiquement.

Utiliser les procédés d'interrogation habituels.

Dire, bonjour Amine.

L'élève, Bonjour...monsieur

P : tu peux saluer ton camarade de la même manière

E : bonjour monsieur, salut tout le monde

Deuxième phrase :

Montrer Amine et dire « voici Amine »

Utiliser un autre nom

Habituer l'élève à décliner son identité

Retour à la gravure

P : que voyez-vous sur l'image ?

E : je vois la maîtresse

E : je vois la classe

E : je vois Manil

E : je vois le tableau

Troisième phase :

P : que présente la maîtresse

E : elle présente Manil

E : elle présente Amina

P : qu'est ce qu'elle dit exactement ?

E : elle dit, voici Manil

P ; regardez la lettre écrite sur le tableau

E : c'est la lettre (t d)

P : des encouragements

Quatrième phase :

P : celui qui lit la lettre, comment s'appelle t-il ?

E : il s'appelle MANIL

P : et celle qui l'observe, comment s'appelle t-elle ?

E : elle s'appelle Amina

Remarque :

A la fin du cours, l'apprenant doit être capable de se présenter et présenter son ami.

Présentation d'un cours de lecture.

Projet 1 : (j'écoute et je dialogue).

Séquence 1 :

Texte : C'est Mardi p12

Durée : 25 minutes

Objectifs de la séance :

L'apprenant éprouve un grand plaisir du fait qu'il dévoile un mystère.

Cette séance est précédée d'une autre (je prépare ma lecture) où l'apprenant a déjà découvert le lieu, les personnages et le sujet abordé .

Découverte d'un texte.

Déroulement de la leçon.

P : quel est le titre du texte ?

P : reformule sa question, est ce que c'est le Lundi ou Mardi ?

E : c'est Mardi.

P : Mardi, c'est un jour ou un mois ?

E : c'est un jour.

P : citez-moi un autre jour ?

E : Samedi, Dimanche.

P : le Mardi, est ce qu'il ya école ?

E : oui, il y a école.

P : et le Samedi ?

E : non, il n'y a pas école.

Le professeur fait répéter la phrase du texte « le Mardi, c'est le jour de la lecture et de la comptine ».

E : c'est Mardi, le jour de la lecture et de la comptine.

P : après comptine, il y a un point donc c'est une phrase ?

E : oui, monsieur.

P : combien, il y a-t-il de phrases dans ce texte ?

E : il y a deux phrases.

P : on va lire la deuxième phrase, quels sont les noms cités ?

E : les noms cités sont c'est Manil, Amina et Nadia.

P : ils sont combien ?

E : ils sont trois.

Remarque :

Le professeur insiste sur les mots : Mardi, et comptine pour extraire les sons (e, t, d) pour les exploiter dans la prochaine séance.

